

# ACTU DU PRESIDENT N°36 DECEMBRE 2018

p.saintmacary@unc.fr

*La lettre du président – général de l'UNC*

*« L'avenir en confiance »*



## LE MOT DU PRESIDENT

A quelques jours de Noël, dans une actualité chargée et un climat particulièrement tendu, permettez-moi, tout de même, de vous souhaiter une fête de la Nativité pleine d'espoir ...

Cette « *Actu du président* » est donc la dernière de l'année 2018, riche en événements pour notre association, puisque nous avons commémoré notre centenaire, non seulement à Paris, mais aussi sur l'ensemble du territoire français où nos associations sont implantées. Un grand moment de communion, et l'opportunité de mieux faire connaissance avec l'UNC, son histoire, ses succès, ses échecs, ses personnalités, etc.

Le 1<sup>er</sup> décembre, des casseurs ont vandalisé l'Arc de Triomphe, ce symbole national où la Flamme de la mémoire est ravivée chaque soir. Certes, la « dalle sacrée » a été épargnée, contrairement à ce qui a pu être écrit, mais tout autour les pavés et les cocktails explosifs ont volé dans la fumée des gaz lacrymogènes ... L'UNC a réagi dès le lundi matin en publiant un communiqué dénonçant ces actes inadmissibles, puis en invitant tous les adhérents et porte-drapeaux de Paris et de la région parisienne à venir à l'Arc le 4 décembre, pour



raviver la Flamme avec d'autres associations patriotiques. Le but de ce rassemblement était d'affirmer solennellement notre attachement à ce symbole fort de la nation, de montrer notre cohésion et de rappeler notre détermination à être en mesure de défendre la « dalle sacrée », si une situation aussi triste se renouvelait ! Il est encore une fois dommageable que certains présidents départementaux, notamment d'Ile-de-France, aient cru bon de garder ces messages à leur niveau et n'aient pas jugé utile de les diffuser largement à leurs présidents de section. Cela a provoqué beaucoup de demandes d'explications de la part de présidents locaux au siège national, et surtout, une autre attitude aurait permis sans aucun doute de mobiliser encore plus de monde à l'Arc. En 2019, nous serons conduits à réfléchir à l'avenir de l'UNC et aux mesures à prendre pour assurer notre pérennité. Une communication interne, souple et rapide, grâce à internet et aux réseaux sociaux, sans entrave de qui que ce soit, est une voie qui s'impose naturellement ... Amicalement.

Pierre SAINT-MACARY

## EPHEMERIDE

- ⇒ **Samedi 17 novembre** : congrès de la Fédération Historique du Sud-Ouest à Bayonne (64).
- ⇒ **Mardi 20 novembre** : conseil d'administration de l'ONACVG. Conférence sur la genèse du monde combattant.
- ⇒ **Mercredi 21 novembre** : signature de la convention d'affiliation de l'association des familles des victimes du 26 mars 1962, puis de l'ANFANOMA.
- ⇒ **Mercredi 22 novembre** : conférence « Serval du général Barrera- notes de guerre » à la mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris.
- ⇒ **Vendredi 23 novembre** : commission nationale de législation. Rencontre avec la société Domitys. Commission relations internationales. Commission nationale d'action humanitaire.
- ⇒ **Samedi 24 novembre** : conseil d'administration national.
- ⇒ **Dimanche 25 novembre** : messe UNC 15<sup>e</sup> à l'église Saint-Léon.
- ⇒ **Lundi 26 novembre** : ravivage de la Flamme du Souvenir Français.
- ⇒ **Jeudi 29 novembre** : conseil d'administration du comité la Flamme sous l'Arc de Triomphe. Assemblée Générale Ordinaire du CERD.
- ⇒ **Dimanche 2 décembre** : messe solennelle de la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque.
- ⇒ **Jeudi 5 décembre** : 20 h 00 : inauguration du nouveau siège de la CARAC.
- ⇒ **Lundi 10 décembre** : de 11h00 à 12h30 : entretien avec M. Burlett, président de la France Mutualiste.
- ⇒ **Mercredi 12 décembre** : signature de la convention d'affiliation de l'association des harkis du Var.

## AGENDA

- **Mardi 8 janvier** : 12h00, vœux de l'UNC aux diverses institutions, au siège national.
- **Jeudi 24 janvier** : 18h30, présentation des vœux à l'UNEO.
- **Jeudi 31 janvier** : 10h00, commission nationale d'action sociale et de solidarité. 14h30, commission mixte AEVOG.
- **Vendredi 1<sup>er</sup> février** : 9h30, conseil d'administration. 14h30, commission communication interne – recrutement. 15h 30, commission Relations Internationales.
- **Samedi 2 février** : de 8 h 30 à 16 h 30 : conseil des départements.
- **Dimanche 3 février** : 10h30, messe de Fondation UNC/AEVOG. 18h30, ravivage de la Flamme UNC-AEVOG.
- **Lundi 4 février** : de 10h00 à 16h00 : journée des « nouveaux présidents départementaux ».

## ACTUALITES

### 👉 Intervention de Pierre Saint-Macary, président de l'UNC et rapporteur du conseil d'administration de l'ONACVG – réunion plénière du 2 novembre 2018 présidée par Mme Darrieusecq

*« Madame la Ministre, la Mémoire est une matière trop sensible pour en confier l'exclusivité à la seule administration. Deux exemples d'ostracisme récents nous le confirment. L'un volontairement, l'autre, je l'espère, par méconnaissance du monde combattant.*

*Notre association, comme d'autres, a été invitée à assister mais pas à participer, bref à remplir des salles à deux colloques mémoriels.*

*L'un organisé par l'ONACVG, une fois de plus avec des intervenants aussi engagés que Madame Branche et Benjamin Stora dont l'objectivité est notoirement contestable et cela dans la Maison de l'immigration dont ce dernier est président. Nous avons déjà été injustement mis à l'écart de la conception de l'exposition de l'ONAC sur l'Algérie, sans doute parce que ne convenait pas notre appréciation d'une guerre à laquelle des centaines de milliers d'entre nous ont pourtant participé, leurs camarades, blessés ou tués. Benjamin Stora avait 5 ans quand il a quitté l'Algérie ! Il existe pourtant d'autres historiens bien plus objectifs, des*

*témoignages authentiques dans les associations rejetées et de plus une fondation officielle sur les conflits d'AFN dont la mission est de réconcilier les mémoires.*

*Enfin il y a ce colloque organisé par la DPMA sur la mémoire des OPEX où aucun intervenant n'a été demandé à l'UNC, une association intergénérationnelle certes, mais comprenant à ce jour 5322 membres OPEX, bien plus que les deux associations intervenantes réunies. Nous n'avons pas attendu ce colloque pour réaliser des actions mémorielles. J'en citerai quelques-unes :*

- *une exposition itinérante en 2012 de 24 Panneaux sur les différentes OPEX,*
- *de nombreux témoignages dans la Voix du combattant (170000 exemplaires) d'anciens OPEX ou de ceux qui sont encore en activité,*
- *et dans quelques jours une conférence à Paris du général Barrera sur Serval.*
- *Sans oublier la solidarité en matière d'assistance notamment d'aide à la reconversion.*

*Nous avons, je crois autant sinon plus de légitimité que les deux associations sollicitées et un avis plus éclairé sur les commémorations de nos camarades OPEX que le Souvenir Français, dont la mission essentielle statutaire reste d'abord de s'occuper des sépultures.*

*Je vous remercie de m'avoir écouté*

### **➔ Hommage au général Léon Durand**

Le 24 novembre dernier, veille du centenaire de la fondation de l'UNC, le 25 novembre 1918, le conseil d'administration de l'UNC s'est rendu devant la tombe du général Durand, son premier président, et lui a rendu hommage en présence de sa famille. A cette occasion, j'ai prononcé cette allocution :

*« Le général Léon Durand est né le 4 septembre 1846 à Gonesse. Il vient d'une famille de militaire d'origine espagnole. Il fréquente l'école de Villiers-le-Bel (Val d'Oise) et obtient une bourse pour poursuivre ses études au lycée Charlemagne. Reçu à Saint-Cyr en 1866, il est promu Lieutenant en 1870. Il participe à la guerre de 1870 où il est blessé. Fait prisonnier après Sedan, il est interné en Allemagne. En 1873 on le retrouve en Algérie, puis poursuit sa carrière à l'école d'état-major. Il sert ensuite en Haïti et à l'état-major de la 29<sup>e</sup> Division d'Infanterie.*



*Promu Colonel en 1886, il commande le 23<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. Promu Général de Brigade en 1900, puis Général de Division en 1904, il commande la 25<sup>e</sup>, puis la 42<sup>e</sup> Division d'Infanterie, puis le 1<sup>er</sup> Corps d'Armée. Membre du Conseil Supérieur de la Guerre en 1910, grand Officier de la Légion d'Honneur, il est admis en 1911 dans le cadre de la réserve. A la déclaration de la guerre, il est rappelé dans l'active et commande un groupe de Divisions de Réserve. Il joue un rôle décisif dans la bataille du Grand Couronné devant Nancy.*

**Premier président de l'UNC**, *il structure l'association, l'organise et contribue grandement à son développement. Nous lui devons toute notre reconnaissance pour les services rendus et les actions menées en faveur des Poilus survivants, des veuves et des orphelins. Le Général Léon Durand décède le 10 septembre 1925.*

*Je remercie sa famille, présente ici, de nous avoir aidé à honorer sa mémoire et à rénover sa tombe.*

*Nous sommes très sensibles à leur présence.*

*Nous allons observer une minute de silence en sa mémoire.*

*Merci.*

## ➔ Décret relatif à la carte du combattant 1962 1964

Ce décret, que beaucoup parmi vous attendait, est au journal officiel du 16 décembre 2018.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2018/12/12/ARMH1826500A/jo/texte>

Il est précédé par un arrêté du 12 décembre modifiant l'arrêté du 12 janvier 1994 fixant la liste des opérations ouvrant droit au bénéfice de la carte du combattant au titre de l'article L. 253 ter du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et qui énonce : « Il est inséré, après la rubrique « *Afghanistan* », la rubrique : « *Algérie* » ainsi rédigée : ÉTATS OU TERRITOIRES CONCERNÉS DÉBUT DE PÉRIODE FIN DE PÉRIODE. Dans le cadre des missions menées en Algérie après le 2 juillet 1962 conformément aux accords d'Evian 3 juillet 1962 1<sup>er</sup> juillet 1964. L'article 2 précise : « Le présent arrêté entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019 » ! Enfin, à l'article 3, on peut lire : « La directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, le chef du service historique de la défense et les préfets sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française ». C'est l'épilogue d'un « combat » opiniâtre mené de longues années par l'UNC et nous pouvons en être fiers. Pour autant, notre « job » ne sera terminé que lorsque tous nos adhérents concernés auront obtenu satisfaction, car il va falloir sans doute un peu « remuer » l'administration, notamment au niveau local !

## ➔ Séminaire au profit des nouveaux présidents

Comme chaque année, le siège national organise au profit des présidents départementaux nouvellement élus depuis le 1<sup>er</sup> février 2018, une journée d'information - 18, rue Vézelay- , le lundi 4 février. En s'efforçant d'être concret et pratique, les différents intervenants répondront aux légitimes questions que se pose un « nouveau président » tant dans l'application de la loi de 1901 sur les associations, que les contraintes comptables, la gestion des pages régionales de *La Voix du combattant*, les assurances, le fonctionnement du magasin, l'aide sociale, l'apport du service juridique, les décorations associatives, l'accès aux ordres nationaux ...

Ce sera aussi l'opportunité de visiter notre siège national, de faire connaissance avec son personnel, voire de régler directement des questions particulières.

L'organisation de cette journée exige un gros travail de préparation ... En conséquence, je compte sur la présence de tous les nouveaux présidents !



*Plus jamais cela ! (Arc de Triomphe, le 1<sup>er</sup> décembre 2018)*

***Document réservé à un usage interne***